

LES FAITS DIVERS
EN FLASH

NANTERRE

Braquage au
bureau de tabac

LE GÉRANT d'un bureau de tabac du boulevard National, à Nanterre, a été braqué, hier matin, par une équipe de quatre malfaiteurs. Pour un maigre butin puisque les braqueurs sont repartis avec environ 200 €. Vers 11 h 30, les malfrats s'arrêtent en voiture non loin du commerce. Trois d'entre eux se précipitent hors du véhicule et font irruption dans le bureau de tabac, arme à la main. Le quatrième attend ses complices au volant du véhicule. Sous la menace de leur arme, pointée en direction du gérant de l'établissement, le trio se fait remettre le contenu de la caisse, soit environ 200 €, avant de disparaître.

ASNIÈRES

Les ouvriers
intoxiqués
par du monoxyde
de carbone

UN dysfonctionnement du nettoyeur haute pression qu'ils utilisaient a entraîné l'intoxication au monoxyde de carbone de trois ouvriers hier en début d'après-midi à Asnières. Les ouvriers travaillaient dans un parking souterrain du boulevard Voltaire quand du gaz se serait échappé de l'engin. Le monoxyde de carbone a indisposé les trois hommes, qui ne sont que légèrement intoxiqués.

VOS CONTACTS le Parisien

Edition des Hauts-de-Seine, 25, AVENUE MICHELET, 93408 SAINT-OUEN. TÉL. 01.40.10.30.30.

■ **RÉDACTION** : Frédéric Choulet (responsable d'édition), tél. 01.40.10.34.18. Cécile Beauhieu (adjointe), 32.51.

■ **LOISIRS** : Marie-Emmanuelle Galfre 01.40.10.34.68

■ **SPORTS** : Stéphane Corby, 40.67, Thierry Raynal, 35.82.

■ **SECRETARIAT** : Chantal Ducastel, 01.40.10.31.50.

■ **ABONNEMENTS** : appelez le numéro indigo 0 825 003 002 (0,150 € TTC/mn)

■ **PUBLICITÉ** : Laurent Biétho, tél. 01.39.24.84.44.

■ **PETITES ANNONCES** : Stéphane Benzadon, 01.40.10.52.73, fax : 01.58.61.60.35. ■ **CARNET** : Dominique Martin, 01.40.10.53.86. Christiane Nouguès 01.10.10.52.45, fax : 01.40.10.52.35

■ **ANNONCES LÉGALES** : PARTICULIERS Peggy Poulain, 01.39.24.84.44, fax : 01.39.24.02.50. PROFESSIONNELS ET COLLECTIVITÉS 01.40.10.51.51, fax : 01.40.10.51.81.

édition 92 @ leparisien.presse.fr

Tél. de nuit (20 h 30 - 1 h) : 01.40.10.34.58

Boulogne-Billancourt/Rénovation

Les écoliers utiliseront
la future piscine Molitor

FERMÉE depuis 1989 et laissée à l'abandon depuis, la piscine Molitor, située dans le XVI^e arrondissement parisien à la limite de Boulogne-Billancourt, devrait servir aux écoliers de cette ville. Dans un an, les premiers coups de pioche des travaux de sa réhabilitation vont démarrer.

« Le principe d'un financement partiel de l'équipement par la ville de Boulogne est acquis depuis une réunion qui a eu lieu il y a quelques jours, révèle Thierry Solere, maire adjoint et conseiller général UMP. Nous apporterons une contribution financière au prorata de l'usage que nous ferons d'un troisième bassin qui doit être construit en sous-sol. »

Dans l'esprit de l'élu boulognais, ce sont les enfants et les adolescents qui devraient prioritairement utiliser la structure parisienne : « Nous sommes une ville de plus de 100 000 habitants et nous ne disposons actuellement que d'une seule piscine qui est totalement saturée car elle est victime de son succès, explique Thierry Solere. Entre le grand public, les scolaires et les clubs, il n'y a plus un seul créneau disponible. La possibilité d'utiliser la piscine Molitor une fois qu'elle sera recons-



PARIS XVI^e. Les premiers travaux de réhabilitation de la piscine Molitor, fermée et abandonnée depuis 1989, devraient démarrer dans un an. (LP/PHILIPPE DE POULPIQUET.)

truite est une belle opportunité pour les écoles du nord de Boulogne. »

Selon les estimations qui ont été faites par la Ville de Paris, la réhabilitation de l'équipement, classé à l'Inventaire des monuments historiques, ne sera vraisemblablement pas achevée avant la fin du mandat de Bertrand Delanoë.

Un coût final de plus
de 100 millions d'euros

Même si un financement public-privé est ouvert avec l'entrée en jeu d'Arnaud Lagardère, le coût final devrait dépasser les 100 millions d'euros. Selon nos informations, une société d'économie mixte (SEM) pourrait être créée. La SEM aurait un actionnaire majoritaire, la Ville de Paris, un actionnaire privé conséquent, le groupe Lagardère, et un actionnaire minoritaire, la ville de Boulogne-Billancourt. De quoi satisfaire les amateurs de baignade mais également les riverains, parisiens comme boulognais, qui ne cessent de dénoncer la présence de cette « verrue » dans le paysage urbain du quartier.

ROBERTO CRISTOFOLI

Tribunal

Coups de crosse et coup de feu
pour « une réflexion »

« C'EST L'UNE de leurs réflexions qui m'a fait péter les plombs. » C'est ainsi que Bilal D., 22 ans, explique son déchaînement de violence à l'égard de deux camarades de son quartier, un soir de début juin à Boulogne. Une simple remarque lancée par les deux copains qui « ont charrié » Bilal, résume Jean-Laurent Panier, le défenseur du prévenu, jugé mardi après-midi par le tribunal correctionnel. Ce soir du 3 juin, Bilal revient d'une soirée parisienne fort arrosée. « Je bois tous les jours une bouteille d'alcool fort », murmure le jeune homme. Quand il traverse le square des Moulineaux, il tombe sur Adam et Sami. La discussion s'engage.

« Il était énervé, avait relaté l'une des deux victimes devant les enquêteurs. Enervé et bourré. » Soudainement, Bilal aurait alors intimé au duo

l'ordre de « dégager ». Stupéfaits, les deux garçons n'ont pas bougé. Bilal a disparu quelques instants pour revenir avec une arme. Un pistolet à grenaille chargé.

« Je bois tous les jours
une bouteille d'alcool fort »

Face à Adam et Sami, aussitôt, il tire dans leur direction avant de les frapper tour à tour avec la crosse de l'arme. Des coups violents portés au crâne. « Vous ne les avez pas ratés », grimaçait Monique Hangar, présidente du tribunal, mardi. Dégingandé, la mine gênée, Bilal se tortille dans le box. « J'ai pétié les plombs », reconnaît le prévenu sans difficulté.

Arrêté plusieurs semaines après les faits, Bilal avait immédiatement été placé en garde à vue au commissariat de Boulogne... dont il s'était évadé. « Ce jour-là, les policiers étaient très occupés. Mon client a demandé à aller aux toilettes. En passant devant une fenêtre ouverte, il est parti », précise l'avocat. Pour cette évasion, Bilal a été jugé début juillet en comparution immédiate et condamné à trois mois de prison. Pour les « violences avec arme » infligées à ses « copains » Sami et Adam, avec lesquels il se « disputait pour rigoler », selon les explications de Bilal, le jeune homme a écopé d'un an de prison dont quatre mois avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans. Une mise à l'épreuve qui l'oblige à « ne plus rencontrer les victimes » et d'être sevré d'alcool.

V.M.

LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 92

« Le Parisien » est officiellement habilité pour l'année 2006 pour la publication des annonces judiciaires et légales dans les départements 60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95, par arrêté de chaque préfet concerné.

Constitution
de société

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 juin 2006, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale :

MYTEEPEE

Capital social : 2000 euros,
Forme : société à responsabilité limitée,
Siège social : 1 rue Eugène Eighenberger 92800 Puteaux,
Objet social : Services informatiques,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS,
Gérance : Monsieur Bourdin Géraud et Mr Bourdin Thomas, demeurants au 1 rue Eugène Eighenberger 92800 Puteaux. La société sera immatriculée au RCS de NANTERRE Pour avis.

Par acte SSP en date du 21 Juillet 2006, il a été constitué une société.

Dénomination :

ADDICTIVE MUSIC

Forme : SARL
Capital : 15 000 euro
Siège social : 7 rue de l'Avenir - 92360 MEUDON LA FORET
Durée : 99 ans.
Objet social : Promotion, distribution, production, réalisation, édition de disques musicaux, édition et gestion de contrats d'artistes en autoproduction et en maison de disque. Prestation de services musicaux, gestion des publicités.
Gérant : Monsieur CHINE Ahmed demeurant au 51 rue Reinhardt - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

L'immatriculation sera faite au RCS de NANTERRE.

Suivant acte SSP du 22 mai 2006 constitution de la SARL :

Dénomination sociale :

M.G.P.I

Capital social : 7.500 Euros
Siège social : 195 Avenue Henri Ravera 92220 BAGNEUX
Objet : Tous travaux de rénovation intérieure et extérieure de bâtiments destinés à permettre des travaux de plomberie, chauffage, sanitaire ou électricité.
Gérant : Mr PICARD Gérard 195 Avenue Henri Ravera 92220 BAGNEUX
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTERRE

Par acte SSP en date du 7 juillet 2006, il a été créé :

Dénomination :

MOGADOR COIFFURE

Forme : EURL
Siège social : 10, rue Gerhard, 92800 PUTEAUX
Durée : 99 ans
Capital : 100 Euros
Objet : coiffure mixte
Gérant : M. AIT KATA JAMAA demeurant au 1718 du Vieux Pont de Sèvres, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. La société sera immatriculée au RCS de NANTERRE.

Rectificatif de l'annonce parue le 19 juillet 2006 concernant la société et pour sa dénomination il avait lieu de lire :

UNION WOOD EUROPEAN

QUALITY

Et Sigle : UWEQ.

Divers
société

QUERIDA SARL

Au capital de 7 600 Euros
70, avenue Charles de Gaulle
92704 COLOMBES
RCS NANTERRE 445 405 467 00017

L'AGE en date du 9 juin 2006 a décidé la dissolution anticipée de la société à

compter du 31 décembre 2004 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé M. José RISCOS demeurant 2, rue Baudin, 95100 ARGENTEUIL, où a été fixé le siège de liquidation, en qualité de liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Mention sera faite au RCS de NANTERRE.

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 9 juin 2006, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de NANTERRE.

La souplesse d'un quotidien
leader
en Ile-de-France et Oise

Premier journal des cadres et dirigeants
de PME sur votre région